

« NON AU SACRIFICE DE LA DIVERSITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE SUR L'AUTEL DE L'AUSTÉRITÉ ! »

Partout, les coupes budgétaires se multiplient et ébranlent le tissu artistique et culturel de proximité et ses milliers d'initiatives citoyennes dans les territoires. La loi de finances pour 2025 taille dans le budget du ministère de la Culture, à l'image des 68 millions d'euros pris sur les crédits pour la transmission, les territoires et la démocratie culturelle, auxquels s'ajoute le gel de la part collective du Pass culture, insuffisamment financé en 2025. L'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle – garantes de la participation de toutes et tous à la vie culturelle – sont les premières touchées. L'année 2026 s'annonce encore plus catastrophique, Bercy contraignant à considérer 2025 comme un plafond et à diminuer tous les budgets ministériels. Le tissu artistique et culturel de proximité sera sacrifié sur l'autel de la dette, au côté de l'ensemble du champ associatif.

Dans les territoires, les perspectives ne sont guère plus réjouissantes. La coupe monstrueuse et idéologique contre les structures associatives d'intérêt général opérée par la région Pays de la Loire est l'arbre qui cache la forêt. Neuf des douze régions ayant déjà voté leur budget affichent un budget culture en baisse. Par dizaines, des départements font état de baisses plus ou moins drastiques de leurs crédits culture, à l'instar de nombreuses villes et intercommunalités.

Par effet domino, les structures les plus fragiles sont les plus touchées. La situation constitue un véritable plan social à bas bruit, amenuisant la capacité d'une mise en œuvre des droits culturels des personnes. Les coupes, tout aussi violentes dans bien d'autres domaines, sont mêlées d'atteintes franches et multiples aux libertés d'expression et de création comme aux libertés associatives, pourtant essentielles à la démocratie. Les initiatives citoyennes sont préca-

sées à un moment où le champ de l'intérêt général est pourtant crucial pour défendre l'exercice des droits humains et contribuer au lien social.

Dans un contexte où les repères sont bouleversés et où les défis existentiels obligent à revoir nos modes de vie – spécialement face aux bouleversements climatiques –, les volontés réactionnaires s'amplifient, porteuses du conservatisme, de l'autoritarisme et de la pensée de l'inégalité qui les constituent, alors que le capitalisme financiarisé et malade veut faire du champ associatif un simple attribut du marché.

Face à cette situation, nous continuerons de marteler que c'est la multitude des forces citoyennes – dont plus de 340 000 associations culturelles – qui permet d'agir et de prendre soin des relations, de créer des espaces de culture, de débat et de solidarités, de soutenir les luttes contre les restrictions de libertés et pour la défense des droits, de renforcer la démocratie en actes. Hors silo, il nous faut articuler nos forces : « ouvrir les yeux, se serrer les coudes, lever les poings » pour faire « alternative, politique et mouvement » en commun, comme s'y sont engagées les organisations présentes à POP MIND 2024, un événement coporté par l'Ufisc et le Centre de recherche et d'informations pour le développement (CRID). Dans cette lignée, des démarches interassociatives et intersectorielles se construisent, prenant l'initiative de lier le court-terme austéritaire, le moyen-terme électoral et les alternatives à faire progresser sur la durée. Nous y sommes pleinement engagés car, plus que jamais, il nous faut renforcer les coopérations et mener la bataille culturelle. ■



DATES CLÉS



Coécriture et publication de l'ouvrage *Quel monde associatif demain?* (Éditions Érès) 2021
Lancement du collectif «Pour une démarche de progrès par les droits culturels» 2017
Campagne «L'art est public» pour une politique culturelle réinventée 2012
Publication du Manifeste de l'Ufisc pour une autre économie de l'art et de la culture 2007
Fondation de l'Ufisc 2000

**UNION FÉDÉRALE D'INTERVENTION
DES STRUCTURES CULTURELLES (UFISC)**